

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**

**LORS DE LA QUATRE-CENT-TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION**

**DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DE L'UQO**

**TENUE LE 7 MAI 2026**

- \* 435-CE-3510      concernant le projet de modification du baccalauréat en droit (8308)
- \* 435-CE-3511      concernant l'exigence relative au français pour l'admission aux cycles supérieurs
- \* 435-CE-3512      concernant le projet de modification du *Règlement des études de premier cycle* et du *Règlement des études de cycles supérieurs*

\* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.